

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest

-SODINO SICAR-

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 24 septembre 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020			
(Montant exprimés en Dinars)			
DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	MONTANTS
		AU 31-12-20	AU 31-12-19
ACTIFS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		23 506	8 631
Amortissements Immobilisations Incorporelles.		-12 407	-8 631
	A1	11 099	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		824 325	790 327
Amortissements Immobilisations corporelles		-510 120	-468 442
	A2	314 205	321 885
IMMOBILISATION FINANCIERE		34 000 366	35 412 091
Provisions Immobilisations Financières		-12 906 248	-12 827 113
	A3	21 094 119	22 584 979
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		21 419 423	22 906 864
AUTRES ACTIFS COURANTS		6 490 584	6 012 921
PROVISIONS		-2 054 801	-2 304 801
	A4	4 435 783	3 708 120
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS		21 787 156	19 766 895
PROVISIONS		-3 179 555	-3 190 680
	A5	18 607 601	16 576 215
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A6	1 173 837	1 409 211
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		24 217 220	21 693 546
TOTAL DES ACTIFS		45 636 643	44 600 410

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020			
(Montant exprimés en Dinars)			
DESIGNATION	NOTES		
		AU 31-12-19	AU 31-12-19
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES	B1		
CAPITAL SOCIAL	B.1.1	38 051 690	38 051 690
RESERVES	B.1.2	816 378	804 027
RESULTATS REPORTEES		-20 389 178	-19 238 106
TOTAL DES CAPITAUX AVANT RESULTAT		18 478 890	19 617 611
RESULTAT DE L'EXERCICE		-393 256	-1 151 072
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECT RT		18 085 634	18 466 539
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	B2	320 000	320 000
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		12 371 620	12 968 270
FINACEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS SODINO CDC		1 887 500	2 470 000
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		3 200 000	3 200 000
AVANCES SUR CESSIONS D' ACTIONS		1 431 585	1 242 029
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		20 959 314	21 948 908
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		83 708	94 095
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	3 689 523	3 046 622
CONCOURS BANCAIRES ET AUT. PASS FIN	B4	2 818 465	1 044 247
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		6 591 696	4 184 964
TOTAL DES PASSIFS		27 551 010	26 133 871
TOTAL CAP. PROPRES & PASSIFS		45 636 644	44 600 410

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS AU 31-12-20	MONTANTS AU 31-12-19
PRODUITS D'EXPLOITATION	C1		
REVENUS DES PARTICIPATIONS		333 004	157 200
REVENUS DES PLACEMENTS		436 993	445 565
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		101 684	104 035
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS		7 783	3 600
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		879 464	710 400
CHARGES D'EXPLOITATION			
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	C2	-29 900	-7 619
ACHATS NON STOCKES FOURN ET SCES	C3	-275 891	-375 620
CHARGES DU PERSONNEL	C4	-1 086 296	-1 013 947
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET PROV	C5	180 529	-397 136
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	C6	-59 461	-65 694
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-1 271 020	-1 860 016
RESULTAT D'EXPLOITATION		-391 556	-1 149 616
AUTRES GAINS ORDINAIRES		150	0
AUTRES PERTES ORDINAIRES		-46	-3
RESULTAT ACTIVITE ORD AV IMPOTS		-391 452	-1 149 619
Impôts sur les sociétés		-1 805	-1 453
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-393 256	-1 151 072

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2020
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		31-12-20	31-12-19
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</i>			
Résultat net	<i>B1</i>	-393 256	-1 151 072
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions	<i>D4</i>	-136 536	397 136
- Variation des Créances et autres actifs	<i>A4</i>	-477 663	-988 481
* Variation des fournisseurs et autres dettes	<i>B3</i>	632 514	347 845
* Quote part CDC et FOPRODI Participations	<i>D1</i>	516 076	541 0
* Quote part IRADA dans les plus-values		11 150	11 512
- Plus-values de cession des Participations et CCA - Fonds gérés	<i>D2</i>	-512 649	-85 832
- Plus-values de cession des Participations et CCA - SODINO	<i>D3</i>	-269 616	-12 564
<u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u>		-629 979	-939 956
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations</u>			
<u>corporelles & incorporelles</u>	<i>Annexe I</i>	-48 873	-28 949
<u>Décaissements provenant de l'acquisition financières</u>			
* Participations		0	-1 065 000
* Comptes courants associés	<i>A5-I</i>	-380 000	-316 486
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			
* Participations sur Fonds propres	<i>A3-I</i>	474 299	353 332
* Participations sur FOPRODI	<i>A3-I</i>	738 810	328 294
* Participations sur FONDOS CDC	<i>A3-I</i>	972 100	317 821
* Comptes courant associés	<i>A5-I</i>	158 780	0
<u>Variation des avances sur cession d'actions reçues</u>	<i>B2</i>	189 556	319 463
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</u>		2 104 672	-91 525
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>			
Réserves pour fonds social	<i>B1-2</i>	12 351	25 462
Variation des placements courants	<i>D5</i>	-1 790 261	157 743
Encaissements sur financement FOPRODI		0	480 000
Encaissements sur financement Fond CDC	<i>B2-iii</i>	67 500	830 000
Encaissements sur financement FR PME			205 000
Décaissements sur financement F CDC			-235 299
Décaissements sur financement FOPRODI & F BEI			-464 269
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		-1 710 410	998 637
<u>Variation de Trésorerie</u>		-235 716	-32 843
Trésorerie début de l'exercice	<i>A6-B4</i>	1 408 002	1 440 846
Trésorerie Fin de l'exercice	<i>A6-B4</i>	1 172 286	1 408 002

Les Notes de A1 à F2 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La **Société de développement du Nord-Ouest** a été créée sous la forme d'une société anonyme suivant acte sous seing privé en date du 04 Mai 1996 enregistré à Tunis en date du 27 Mai 1996, avec un capital initial de **4.000.000 Dinars** divisé en 400.000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Quatre augmentations ont été réalisées depuis la constitution de la société pour porter le capital à 48 000 000 dinars réparti sur 4 800 000 actions de 10 dinars chacune.

En 2016 le capital a été réduit de 9 948 310 DT et a été limité au montant libéré soit 38 051 690 Dinars.

Toutes les actions ont été souscrites et libérées en numéraires.

La société a pour objet, conformément à l'article 3 de ses statuts :

- La participation, pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements ; des entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code ; des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur ; et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques ;
- La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'activité de la **SODINO** se limite à la région du Nord-Ouest c'est à dire aux gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.

Par ailleurs, la **SODINO** est gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

2.1- Composition des états financiers :

Les états financiers de la **SODINO** arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- L'intelligibilité ;
- La pertinence ;
- La fiabilité ;
- La comparabilité.

Ces caractéristiques sont considérées en tenant compte de deux contraintes : l'équilibre avantages - coûts et l'importance relative.

* **Le Bilan** fournit l'information sur la situation financière de la **SODINO** et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* **L'Etat de résultat** fournit les renseignements sur la performance de la **SODINO**. La méthode de présentation retenue des produits et charges est celle **autorisée** : selon leur nature.

Le choix de la présentation selon cette méthode tient compte des usages comptables en vigueur et des spécificités sectorielles et organisationnelles de la **SODINO**.

* **L'Etat des flux de trésorerie** renseigne sur la manière avec laquelle la **SODINO** a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissement ou de décaissement passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.2- Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la **SODINO**, arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis et présentés en respect des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES

APPLIQUES

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2020, la **SODINO** a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultants des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

3.1- Immobilisations Incorporelles :

Les éléments incorporels de la **SODINO** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futurs au bénéfice de la **SODINO**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne de la **SODINO**.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

3.2- Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2020 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quand elles sont produites par la **SODINO**. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien quand elles permettent :

- D'allonger la durée d'utilisation ou d'augmenter la capacité du bien ;
- D'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production du bien ;
- D'obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

La méthode d'amortissement adopté est **l'amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

- <i>Construction</i> :	2%
- <i>Matériel Roulant</i> :	20%
- <i>Agencements, aménagements et installations</i> :	10 %
- <i>Equipements de bureau</i> :	10%
- <i>Matériel de Bureau</i> :	10 %
- <i>Matériel informatique</i> :	33,33%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 500 Dinars sont amorties intégralement.

3.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la **SODINO** comportent les participations, les participations à r troceder, les d p ts et cautionnements et les pr ts   plus d'un an.

Les participations sont des placements d tenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la soci t   mettrice un contr le exclusif, une influence notable ou un contr le conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue  ch ance ou pour prot ger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations en portage sont destin es    tre r troced es aux promoteurs apr s une p riode de d tention sup rieure   3 ans, d lai minimal pr vu pour les contrats de r trocession conclus,   l'avance avec les promoteurs.

Les participations de la **SODINO** sont prises en compte et  valu es en respectant les dispositions de la norme comptable N 7. Ainsi, elles sont comptabilis es   leur co t d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont  valu s   leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilit  que la participation repr sente pour la **SODINO**.

Pour cette estimation, les  l ments suivants sont pris en consid ration : actif net, rentabilit  et perspectives de rentabilit , perspectives de r alisation, conjoncture  conomique, ainsi que les motifs d'appr ciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilis    l'entr e dans le patrimoine et la valeur d'usage fait appara tre des plus ou moins-values.

Seules les moins-values affectent le r sultat de l'exercice et sont comptabilis es sous forme d'une provision pour d pr ciation. Aucune compensation n'est pratiqu e avec les plus-values des titres en hausse.

La **SODINO** a sign  avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- Le Fonds de D veloppement et de D centralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- Le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;

- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- Le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;
- Le Fonds de Restructuration et de Soutien des PME
- Le Fonds CDC

Les participations de la **SODINO**, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de la **SODINO** et par conséquent, figurent à l'actif de ses états financiers.

La contrepartie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2020, couvrent le risque de dépréciation des participations de la **SODINO** financées sur fonds propres.

Les participations sur les Fonds et les Lignes gérés par la **SODINO** pour les comptes d'autres organismes (FOPRODI, Fonds CDC, ...) ne font pas l'objet de provision.

3.4- Changement de méthode de comptabilisation des intérêts sur comptes courants SOPINO :

Antérieurement à l'exercice 2016, les intérêts sur compte courant SOPINO étaient comptabilisés en Produits de l'exercice au cours duquel ils sont courus. Ils faisaient ensuite l'objet de provision, vu l'incertitude qui pèse sur leur recouvrement.

A partir de l'exercice 2016, la **SODINO** ne comptabilise ni les produits correspondant à ces intérêts ni la provision pour couvrir le risque de non recouvrement. Ces intérêts sont portés dans le compte « Intérêts réservés » présenté parmi les Passifs Courants au niveau du Bilan.

3.5- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenant après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers de la **SODINO** en application des recommandations de la norme comptable N°14 comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.
- Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation de ces états financiers.

3.6- Engagements hors bilan :

Conformément aux recommandations de la norme comptable N°14, les éventualités de survenance d'événements futurs de nature à affecter la fiabilité et la pertinence des états financiers sont traduites dans ces états par des provisions ou par la production d'informations complémentaires aux notes aux états financiers.

Les éventualités résultent d'un droit ou d'une obligation contractuelle, dont les effets sur la valeur ou la composition de l'actif de la **SODINO** sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, sont considérés comme des engagements à porter au niveau des notes aux états financiers. Cette mention porte sur :

- La nature de l'éventualité ;
- Les incertitudes qui affectent l'issue, et
- L'estimation de leur incidence financière

3.7- Les comptes de charges et de produits :

Les revenus de la **SODINO** sont constitués :

- Des produits des participations ;
- Des produits des placements
- Des produits des études et commissions.

Les produits des participations de la **SODINO** (plus-value de cession) sont constatés à l'encaissement.

3.8- Impôts sur les sociétés :

L'impôt est comptabilisé selon la méthode de l'impôt exigible, les impôts différés ne sont pas constatés :

IS : 35%, avec un minimum de 0,2% du Chiffre d'affaires TTC

CSS : 1% avec un minimum de 300 DT.

NOTES A L'ACTIF

Note A.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la **SODINO** totalisent au 31 Décembre 2020 une valeur brute de **23 506** Dinars.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2020	31/12/2019	
<u>VALEURES BRUTES</u>			
- Logiciel informatique	1 010	1 010	0
- Système domaine SODINO	835	835	0
- Logiciel déclaration	885	885	0
- Logiciel comptable	5 901	5 901	0
- CASH LIGNE SCSI	14 875	0	14 876
	23 506	8 631	14 876
<u>AMORTISSEMENTS</u>			
- Logiciel Informatique	1 010	1 010	0
- Système	835	835	0
- Logiciel déclaration	885	885	0
- Logiciel Comptable	5901	5901	0
- CASH LINE SCSI	3 776	0	3 776
	12 407	8 631	3 776
NET	11 099	0	11 099

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1

Note A.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont enregistré une variation de **33 997 Dinars**. Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2020 un solde de **510 120** Dinars. Ils se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2020	31/12/2019	
<u>VALEURS BRUTES</u>			
Constructions	318 008	318 008	0
Matériel de transport de fonction	194 400	194 400	0
Matériel de transport de service	51 635	51 635	0
Agencements et aménagements	39 920	39 920	0
Installations	18 452	18 452	0
Mobilier de bureaux	76 322	48 424	27 898
Matériel de bureaux	27 708	24 605	3 103
Matériel Informatique	89 058	86 062	2 996
Fourniture de bureaux	8 821	8 821	0
BRUT	824 325	790 327	33 997
<u>AMORTISSEMENTS</u>			
Bâtiments	94 869	88 508	6 361
Matériel de transport de fonction	165 250	119 125	46 125
Matériel de transport de service	52 760	83 005	-30 245
Agencements et aménagements	32 568	30 524	2 044
Installations	15 749	14 957	792
Mobilier de bureaux	46 906	44 747	2 159
Matériel de bureaux	75 960	17 339	58 621
Matériel Informatique	18 878	64 693	-45 815
Equipement de bureaux	7 180	5 543	1 637
	510 120	468 441	41 679
NET	314 205	321 885	-7 680

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe I.

Note A.3-. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les participations, les participations à r troceder, y compris celles effectu es sur les fonds mis   la disposition de la SODINO, les pr ts accord s sur fonds 21-21 et les d p ts et cautionnement pour une **valeur brute** totale de **34 000 366 Dinars**.

Les immobilisations financi res brutes s' levant au 31 d cembre 2020   34 000 366 DT, se d taillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2020	31/12/2019	
<u>VALEURS BRUTES</u>			
- Immobilisation fin. statut juridique particulier (IKDAM I)	250 000	250 000	0
o IKDAM gestion	149 900	149 900	0
o SODET	1 700	1 700	0
o SOPINO	2 499 900	2 499 900	0
o SRAOUNETEN	25 000	25 000	0
o POLE TECHNOLOGIQUE	122 500	122 500	0
- Participations	31 424 220	32 835 945	-1 411 725
- Pr�ts 21-21	556 218	556 218	0
- D�p�ts et cautionnements	928	928	0
Versement restant � effectuer/participations	-1 030 000	-1 030 000	0
Valeur Brute (a)	34 000 366	35 412 091	-1 411 725
Provisions (b)	-12 906 248	-12 827 113	-79 135
Valeurs nettes (c : a-b)	21 094 119	22 584 979	-1 490 860

A.3-1. PARTICIPATIONS A RETROCEDER

La variation des participations   r troceder s' levant   - 1 411 725 DT, se d taille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANT		VARIATION	Restant � lib�rer
	2020	2019		
PARTICIPATION SUR FONDS PROPRES A.3-I-1	13 741 705	14 056 780	-315 075	-285 000
PARTICIPATION SUR FONDS FOPRODI A.3-I-2	12 656 630	13 253 280	-596 650	-285 000
PARTICIPATION SUR FONDS GERE CIGMA	45 885	45 885	0	0
PARTICIPATION SUR FONDS GERE IRADA	1 147 000	1 147 000	0	0
PARTICIPATION SUR FONDS SOUTIEN PME	2 198 000	2 198 000	0	0
PARTICIPATION SUR FONDS CDC A.3-I-3	1 635 000	2 135 000	-500 000	-460 000
TOTAL	31 424 220	32 835 945	-1 411 725	-1 030 000

Le d tail des participations   r troceder est pr sent  en Annexe 2.

A.3-1-1. PARTICIPATIONS SUR FONDS PROPRES A RETROCEDER

La variation des participations rétrocédées, souscrites sur les fonds propres de la SODINO, s'élevant à 315 075 DT, se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANT BRUT		CESSIONS	Nombre de titres	Plus Values	Moins Values
	2020	2019				
<u>RETROCESSIONS</u>						
LE FRIGO	0	115 875	-115 875	11 588		-30 622
SOTULIN	47 100	51 300	-4 200	42	5 727	
SOMIPEM	0	195 000	-195 000	19 500	184 119	
	47 100	362 175	-315 075		189 846	-30 622

A.3-1-2. PARTICIPATIONS SUR FONDS FOPRODI

La variation des participations à rétrocéder, souscrites sur le fonds FOPRODI, s'élevant à -596 650 DT, se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANT BRUT		VARIATION	Nombre de titres	PLUS VALUES	Part Sodino	Part FOPRODI
	2020	2019					
<u>RETROCESSIONS</u>							
LE FRIGO	0	6 450	-6 450	645	5 805	581	5 225
SOTULIN	50 700	58 900	-8 200	82	3 249	325	2 924
SOMIPEM	0	582 000	-582 000	58 200	133 106	13 311	119 796
	50 700	647 350	-596 650		142 160	14 216	127 944

A.3-1-3. PARTICIPATIONS SUR FONDS DE LA CDC

La variation des participations, souscrites sur le Fonds de Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), s'élevant à 500 000 DT, se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANT BRUT		VARIATION	Nombre de titres	PLUS VALUES	Part Sodino	Part CDC
	2020	2019					
<u>RETROCESSIONS</u>							
SOMIPEM	0	500 000	-500 000	50 000	472 100	94 420	377 680
	0	500 000	-500 000		472 100	94 420	377 680

A.3-2. VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUES SUR PARTICIPATIONS

Les versements restant à effectuer sur les participations se détaillent, par projet, comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	FONDS PROPRES	FONDS GERES	TOTAUX
TUNISIA PNEUX	285 000	285 000	570 000
MPACK	0	460 000	460 000
TOTAL	285 000	745 000	1 030 000

A.3-3. PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS

Les provisions sur les participations à rétrocéder aux promoteurs, intéressent les participations financées sur les fonds propres de la SODINO.

Les provisions sur les participations s'élèvent au 31 décembre 2020 à 12 906 248 DT contre 12 827 113 DT pour l'exercice 2019. Elles se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS	<u>1 623 800</u>	<u>1 623 800</u>	<u>0</u>
PARTICIPATION STE IKDAM GESTION	149 900	149 900	0
PART IKDAM -GESTION FONDS D'AMORCAGE	250 000	250 000	0
PART STE D PROM IMM INDUST DU NORD	1 150 000	1 150 000	0
PART STE DU COMPLEXE INDUS ET TECHN	53 900	53 900	0
PART STE PHOSPHATE STRAOUAAR SRAOUERTENE	20 000	20 000	0
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER (Annexe 2)	<u>11 282 448</u>	<u>11 203 313</u>	<u>79 135</u>
Total	<i>12 906 248</i>	<i>12 827 113</i>	<i>259 249</i>

La variation des provisions sur participations à rétrocéder, s'élevant à 79 135 DT, s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION		MONTANTS	
		31/12/2020	31/12/2019
<i>Ouverture</i>		<u>11 203 313</u>	<u>11 201 564</u>
Dotations aux provisions	<u>A.3-2-1.</u>	336 344	505 423
Reprises	<u>A.3-2-2.</u>	-257 209	-503 674
Variation		<u>79 135</u>	<u>1 749</u>
<i>Provisions au 31/12/2020</i>		<i>11 282 448</i>	<i>11 203 313</i>

A.3-2-1. Dotations aux provisions :

Les dotations aux provisions de l'exercice 2020, s'élevant à 336 344 DT, se détaillent comme suit :

En dinar Tunisien

Projets promoteurs	Montants
HELIX	15 000
GPG	35 000
EQUERRE MODE	30 000
SIMETAL	144 750
MCRR	30 270
GOLDEN CIN	32 000
AMINACONFECTION	40 500
EXTRA BETON	8 824
Total	<u>336 344</u>

A.3-2-2. Reprises sur provisions :

Les reprises de provisions de l'exercice 2020, s'élevant à 257 209 DT, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

Projets promoteurs	Montants
LE FRIGO	25 877
TREFINORD	1 248
SOTES	104 655
MENUISERIE AYADI	10 209
SONOMAR	11 500
TECHNOLATEX	103 720
Total	<u>257 209</u>

Note A.4- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent dinars se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2020	31/12/2019	
Prêt au personnel	62 275	95 456	-33 181
Etat impôt et taxes	921 064	724 516	196 548
Débiteurs divers	86 984	66 122	20 862
Charges constatées d'avance	20 159	13 748	6 411
Produit à recevoir <i>A.4-1</i>	5 381 773	5 113 079	268 694
Crédit TVA	9 829	0	9 829
Fournisseurs avances & acomptes	8 500	0	8 500
Valeur Brute	6 490 584	6 012 921	477 663
Provisions sur Actifs courants <i>A.4-2</i>	-2 054 801	-2 304 801	250 000
TOTAUX	4 435 783	3 708 120	727 662

A.4-1 PRODUITS A RECEVOIR :

Le solde de ce poste s'élevant à 5 381 773 DT s'analyse comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2020	31/12/2019	
PRODUIT A RECEVOIR SOPINO (i)	5 124 224	4 676 186	448 038
PRODUIT A RECEVOIR FOND IRADA	22 940	11 470	11 470
PRODUIT A RECEVOIR SUR AUTRES FONDS (ii)	95 290	142 058	-46 768
PRODUIT A RECEVOIR SUR PLACEMENTS (iii)	139 319	283 364	-144 045
TOTAUX	5 381 773	5 113 079	268 695

i- PRODUITS A RECEVOIR DE LA SOPINO :

Le solde de ce compte s'élevant au 31 décembre 2020 à 5 124 224 DT comptabilise notamment les intérêts sur l'avance en compte courant servie à la filiale SOPINO ainsi que les loyers. Sa variation s'élevant à 448038 DT s'analyse comme suit :

<i>Projets promoteurs</i>		<i>Montant</i>
<i>ouverture 2020</i>		4 676 186
Intérêts sur CCA 2020 (10 000 000 DT x TMM)		686 000
Loyer 2020		3 600
Règlement SOPINO (Note A.4-2)		-250 000
Jetons de présence 2020 à recevoir		8 438
<i>Solde au 31/12/2020</i>		<u>5 124 224</u>

ii- PRODUITS A RECEVOIR SUR AUTRES FONDS

Le solde de ce compte s'élevant à 93 338 DT comprend les commissions de gestions dues par les fonds CDC et FP-PME au titre de l'exercice 2020, se détaillant comme suit :

<i>Projets promoteurs</i>		<i>Montant</i>
Commissions de gestion sur le Fonds CDC		49 406
Commissions de gestion sur le Fonds FP PME		45 932
Solde au 31/12/2020		<u>95 338</u>

iii- PRODUITS A RECEVOIR SUR PLACEMENTS :

Le solde de ce compte s'élevant à 139 319 DT comprend les Intérêts courus et non échus sur les divers placements financiers. Il se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>	
	Montant
Intérêts courus sur placements	118 230
Intérêts courus sur emprunt Obligataire BNA	19 781
Intérêts courus sur emprunt National Obligataire	1 308
Total	<u>139 319</u>

A.4-2 PROVISIONS SUR AUTRES ACTIFS COURANTS :

Les provisions sur les autres actifs courants s'élevant à 2 054 801 DT, se détaillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2020	31/12/2019	
Provision pour autres actifs courants	-7 115	-7 115	0
Provision / Produit à recevoir <i>(Note A.4-1-i)</i>	-2 047 686	-2 297 686	250 000
TOTAUX	-2 054 801	-2 304 801	250 000

Note A.5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente au 31/12/2020 une valeur nette comptable de **18 607 601** Dinars. Elle s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2020	31/12/2019	
Titres cotés en bourse	1 269 397	1 303 311	-33 914
Placements financiers	6 606 073	4 781 898	1 824 175
Comptes courants actionnaires <i>(A.5.1, Annexe 2)</i>	13 911 686	13 681 686	230 000
Valeurs Brutes	21 787 156	19 766 895	2 020 261
Provisions sur Actifs financiers <i>(A.5.2)</i>	-3 179 555	-3 190 680	11 125
TOTAUX	18 607 601	16 576 215	2 031 386

A.5.1 : Comptes courants

La variation des comptes courants s'élevant à 230 000 DT se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		
DESIGNATION	MONTANT	FINANCEMENT
<u>Nouveaux octroies d'avances en compte courant – projets (a)</u>	<u>380 000</u>	
ZEMAR	180 000	Fonds CDC
MSTC	200 000	Fonds CDC
<u>Remboursements sur avances en compte courant – projets (b)</u>	<u>150 000</u>	
SOMIPEM	150 000	Fonds CDC
<u>Variation (c : a-b)</u>	<u>230 000</u>	

A.5.2 : PROVISIONS SUR PLACEMENTS ET ACTIFS FINANCIERS

Les provisions sur les placements et actifs financiers s'élevant à 3 179 555 DT se détaillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2020	31/12/2019	
Provision / Titres de placement	705 941	757 866	-51 925
Provision / CCA (Annexe 2)	2 473 614	2 432 814	40 800
TOTAUX	3 179 555	3 190 680	-11 125

Note A.6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2020 un solde de **1 173 837 Dinars**, ventilée par poste comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
BANQUES	1 169 798	1 401 844	-232 046
UNIVERSELLE DE BOURSE	4 039	7 367	-3 328
TOTAUX	1 173 837	1 409 211	-235 374

NOTES AU CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Note B.1- CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

B.1.1- Capital social :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant en Dinars	Pourcentage
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	941 798	10	9 417 980	24,75%
BANQUE DE L'HABITAT	812 829	10	8 128 290	21,36%
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	422 038	10	4 220 380	11,09%
STUSID BANK	221 528	10	2 215 280	5,82%
BT	210 000	10	2 100 000	5,52%
BTS	208 381	10	2 083 810	5,48%
CNSS	162 078	10	1 620 780	4,26%
STAR	140 000	10	1 400 000	3,68%
BFPME	120 000	10	1 200 000	3,15%
STB INVEST	74 548	10	745 480	1,96%
BIAT	70 000	10	700 000	1,84%
ATTIJARI BANK	70 000	10	700 000	1,84%
ATB	70 000	10	700 000	1,84%
BTL	60 000	10	600 000	1,58%
OCT	46 307	10	463 070	1,22%
STB SICAR	32 726	10	327 260	0,86%
ASSURANCES MAGHREBIA	15 000	10	150 000	0,39%
AMEN BANK	10 000	10	100 000	0,26%
AUTRES	117 936	10	1 179 360	3,10%
TOTAL	3 805 169	10	38 051 690	100,00%

i- Tableau de variation des capitaux propres

Le Tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

En Dinar Tunisien

Désignations	Capital Social	Réserves légales	Réserves ordinaires	Fonds social	Résultats reportés	Résultat	Totaux
Solde au 31/12/2019	38 051 690	49 089	573 698	181 240	-19 238 106	-1 151 072	18 466 539
Affectations au Fonds social				12 352			12 352
Affectation du résultat 2019					-1 151 072	1 151 072	0
Résultat 2020						-393 256	-393 256
Solde au 31/12/2020	38 051 690	49 089	573 698	193 591	-20 389 178	-393 256	18 085 634

Le résultat par action s'établit à -0,103 DT au 31 décembre 2020 contre -0,303 DT au 31 décembre 2019.

B.1.2- Réserves :

Les réserves de la SODINO s'élèvent au 31/12/2020 à 816 378 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
Réserve légale	49 089	49 089	0
Réserves ordinaires	573 698	573 698	0
Réserve pour Fonds social	193 591	181 240	12 351
TOTAUX	816 378	804 027	12 351

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la SODINO s'élèvent au 31/12/2020 à **20 959 314 Dinars**, contre **21 948 908 dinars** au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
Provision pour risque fiscal	320 000	320 000	0
Financement 21-21	555 724	555 724	0
Avances sur cession d'actions (i)	1 431 585	1 242 029	189 556
Financement FOPRODI (ii)	12 371 620	12 968 270	-596 650
Financement IRADA KEF	450 000	450 000	0
Financement IRADA JENDOUBA	697 000	697 000	0
Financement RITI	45 885	45 885	0
Financement FONDS CDC (iii)	1 887 500	2 470 000	582 500
Financement Fonds de soutien des PME	3 200 000	3 200 000	0
TOTAUX	20 959 314	21 948 908	-989 594

i- Avances sur cession d'actions

La variation des avances sur rétrocession d'actions s'élevant à 189 556 DT se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

<i>Comptes d'Avance</i>	<i>Solde au 31/12/2019</i>	<i>Avances Reçues</i>	<i>Règlement de Rétrocession d'actions</i>	<i>Solde au 31/12/2020</i>
DARNA	411 122	28 000	0	439 122
SOTULIN (Lingettes bébés)	21 519	112 846	-23 310	111 055
MUNUISERIE AYADI	28 906	20 500	0	49 406
TREEFINORD	46 000	4 000	0	50 000
Huilerie Bou Makhoulouf (SBH)	65 000	16 000	0	81 000
SONOMAR	0	23 000	0	23 000
ADVANCED CHEMICAL INDUSTRY	0	8 520	0	8 520
Le FRIGO	0	90 000	-90 000	0
SOMIPEM	0	2 225 106	-2 225 106	0
Avances sur autres projets	669 481	0	0	669 481
Variation	1 242 029	2 527 972	-2 338 416	1 431 585
		189 556		

Le détail par projet, de la variation des avances sur cession d'actions, est présenté en Annexe 3.

ii- Financement FOPRODI

La variation de ce poste s'élevant à -596 650 DT s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

<i>DESIGNATION</i>	<i>Mouvements</i>	<i>Solde</i>
<u>Ouverture</u>		<u>12 968 270</u>
<u>Apurement suite à rétrocession de Participations</u>		
SOTULIN	8 200	
SOMIPEM	582 000	
LE FRIGO	6 450	
	596 650	-596 650
Solde au 31 décembre 2020		12 371 620

iii- Financement Fonds CDC

La variation de ce poste s'élevant à -582 500 DT s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

<i>DESIGNATION</i>	<i>Mouvements</i>	<i>Solde</i>
<u>Ouverture</u>		<u>2 470 000</u>
<u>Libération sur Financements projet</u>		
Libération pour Assurance projet ...	67 500	
<u>Reclassement Produit rétrocession en exigible</u>		
Reclassement Exigible Remboursement TP SOMIPEM	-500 000	
Reclassement Exigible Remboursement CCA SOMIPEM	-150 000	
Variation 2020	-582 500	-582 500
Solde au 31 décembre 2020		1 887 500

Note B.3- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2020 un solde de **3 689 523** Dinars contre **3 046 622** Dinars à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
Personnel Charges à payer	160 000	157 382	2 618
Provision départ à la retraite	75 374	119 368	-43 994
Provision pour Congés Payés	95 606	139 412	-43 806
Etat Impôts et Taxes	116 393	79 855	36 538
CNSS et CNRPS & Assurance Groupe	101 080	79 480	21 600
Créditeurs divers	17 877	17 881	-4
Compte de régularisation Passif / Fonds social	4 743	7 587	-2 844
Compte d'attente	190	190	0
Intérêts réservés (CCA SOPINO)	3 039 500	2 353 500	686 000
Charge à payer	78 759	91 967	-13 208
TOTAUX	3 689 523	3 046 622	642 901

Note B.4- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2020 à **2 818 465** Dinars. Ce poste se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
FOPRODI	1 082 884	358 293	724 591
CDC	1 233 250	195 118	1 038 132
IRADA	500 781	489 627	11 154
Découverts bancaires	1 551	1 209	342
TOTAL	2 818 465	1 044 247	1 774 218

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note C.1.- PRODUITS D'EXPLOITATION

Les Produits d'exploitation de l'année 2020 s'élèvent à **879 464 Dinars** et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i> MONTANTS		VARIATION
	31/12/2020	31/12/2019	
Revenus des Participations	333 004	157 200	175 804
Plus-Values sur cessions d'actions	300 416	98 813	201 603
Jetons de présence	32 588	56 650	-24 063
Dividendes /titre de participation	0	1 737	-1 737
Revenus des Placements	436 993	445 565	-8 590
Produits Comptes à terme	333 487	367 182	-33 694
Plus-value/titre	37 220	0	37 220
Plus-value/titre sicav	0	6 149	-6 149
Intérêts/CCA	20 588	12 564	8 024
Dividendes des titres de placement BOURSIERS	8 626	42 622	-33 995
Produits des sur comptes de placement	7 073	30 702	-23 630
Perte sur cession sicav	0	-23 307	23 289
Produits sur certificat de dépôt	27 196	8 076	19 120
Plus-values sur titres de placements	2 098	0	2 098
Intérêts de retard	704	1 578	-874
Etudes et prestations de services	101 684	104 035	-2 350
Revenus conventions d'assistance	7 600	13 300	-5 700
Commissions sur projets financés FOPRODI	0	10 084	-10 084
Annulation commission FOPRODI	0	0	0
Commissions sur projets CDC	48 264	42 565	5 699
COMMISSIONS IRADA	11 470	11 470	0
COMMISSIONS restriction	34 350	26 615	7 735
Autres Produits d'exploitation	7 783	3 600	4 183
TOTAL	879 464	710 400	169 046

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les charges financières supportées par la **SODINO** au cours de l'exercice 2020. Ces charges s'élèvent à **29 900 Dinars** et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		VARIATION
	MONTANTS		
	31/12/2020	31/12/2019	
Opérations sur titres	23 975	2 490	21 485
Frais sur titres de placement	5 041	2 490	2 551
Pertes sur cession titres de placement	38 130	0	38 130
Récupération frais / accident auto	-19 178	0	-19 178
Services bancaires	5 907	5 129	778
Commissions bancaires	5 642	4 765	877
Intérêts des comptes courants	265	364	-99
TOTAUX	29 900	7 619	22 281

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS

Les achats non stockés de fourniture et services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2020 à **275 891 Dinars** contre **375 620 dinars** en 2019. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		VARIATION
	MONTANTS		
	31/12/2020	31/12/2019	
Achats non stockés de fournitures	3 797	1 375	2 421
Achat carburant	28 339	33 728	-5 389
Loyers et charges locatives	32 745	35 172	-2 427
Entretiens et réparations	58 040	122 355	-64 314
Assurances	12 422	14 551	-2 129
Honoraires & Services extérieurs	63 315	40 827	22 489
Publicités et relations publiques	4 172	5 210	-1 037
Déplacements, Missions et Réceptions	19 156	20 295	-1 139
Frais postaux et de télécommunication	15 572	13 563	2 009
Etudes recherches et services extérieurs	23 784	69 051	-45 266
Dons et subvention	2 290	2 000	290
Cadeaux	830	4 601	-3 771
Achats Divers	1 332	628	704
Eau et électricité	6 112	7 612	-1 500
Transport administratif	3 984	4 650	-667
TOTAUX	275 891	375 620	-99 729

Note C.4- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2020 à **1 086 296** dinars contre **1 013 947** dinars en 2019, elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2020	31/12/2019	
Salaires et compléments de salaires	515 026	430 551	84 475
Primes et gratifications	396 168	374 964	21 204
Congés payés	-43 805	16 187	-59 993
Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	186 604	168 517	18 087
Assurance Groupe	32 304	23 728	8 576
TOTAUX	1 086 296	1 013 947	72 350

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions ainsi que les reprises sur provisions effectuées à la clôture de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En Dinar Tunisien		VARIATION
	31/12/2020	31/12/2019	
Dotations aux amortissements (annexe 1)	45 455	39 031	6 424
Amortissement des immobilisations	45 455	39 031	6 424
Dotations aux Provisions	-225 983	358 105	-584 088
Provisions sur titres de participation	336 344	762 923	-426 579
Provisions sur titres de placement	35 170	757 865	-722 695
Provisions comptes courants associés	40 800	6 000	34 800
Provisions départ à la retraite	0	26 006	-26 006
Reprise / Provision sur titres de participation	-257 209	-503 674	246 465
Reprise / Provision sur CCA	-337 095	-64 000	-273 095
Reprise / Provision sur IDR	-43 994	0	-43 994
Reprise / Provision sur titres de placement	0	-627 016	627 016
TOTAUX	-180 529	397 136	-577 665

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2020 à **59 461** dinars contre **65 694** dinars en 2019.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION
Jetons de présence	25 575	38 000	-12 425
T.F. P	18 673	16 236	2 437
FOPROLOS	9 336	8 118	1 218
T.C. L	600	600	0
Droits de timbre et d'enregistrement	3 917	950	2 967
Taxes sur les véhicules	1 360	1 360	0
Pénalités de retard	0	130	-130
Contribution conjoncturelle	0	300	-300
TOTAUX	59 461	65 694	-6 233

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note D.1- RECLASSEMENT EXIGIBLE FONDS CDC & FOPRODI (Principal)

Fonds / Projets	Montant
<u>FOPRODI</u>	<u>127 945</u>
Plus-value SOMIPEM	119 796
Plus-value FRIGO	5 225
Plus-value SOTULIN	2 924
<u>CDC</u>	<u>384 704</u>
- Plus-value sur r�trocession de Participation SOMIPEM	377 680
- Plus-value sur CCA SOMIPEM	7 024
Autres	3 427
<i>Totaux</i>	<i>516 076</i>

Note D.2- PLUS VALUES DE CESSION DES PARTICIPATION - PART DES FONDS GERES

Fonds / Projets	Montant
<u>Quotepart FOPRODI dans les :</u>	<u>127 945</u>
Plus-value SOMIPEM	119 796
Plus-value FRIGO	5 225
Plus-value SOTULIN	2 924
<u>Quotepart CDC dans les :</u>	<u>384 704</u>
- Plus-value sur r�trocession de Participation SOMIPEM	377 680
- Plus value sur CCA SOMIPEM	7 024
<i>Totaux</i>	<i>512 649</i>

Note D.3- PLUS VALUES DE CESSION DES PARTICIPATION - PART SODINO

Fonds / Projets	Montant
Moins-value SOMIPEM	-30 042
Plus-value FRIGO	6 052
Plus-value SOTULIN	197 430
Plus-value sur r�trocession de Participation SOMIPEM	94 420
Plus-value sur CCA SOMIPEM	1 756
<i>Totaux</i>	<i>269 616</i>

Note D.4- AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

		<i>En Dinar Tunisien</i>
DESIGNATION		Montant
Dotations aux amortissements	(Note C5)	45 455
Dotations aux Provisions	(Note C5)	-225 983
Reprise de Provision IDR		43 992
TOTAUX		-136 536

Note D.5- VARIATION DES PLACEMENTS COURANTS

		<i>En Dinar Tunisien</i>		
DESIGNATION		MONTANTS		VARIATION
		31/12/2020	31/12/2019	
Titres cotés en bourse	(Note A.5)	1 269 397	1 303 311	-33 914
Placements financiers	(Note A.5)	6 606 073	4 781 898	1 824 175
TOTAUX		7 875 470	6 085 209	1 790 261

AUTRES NOTES**Note E.1- / INCIDENCE EVENTUELLE FUTURE DE LA PANDEMIE DU COVID-19 :**

Dans le contexte de la crise sanitaire et économique engendrée par l'émergence du COVID-19 et son expansion en 2020, un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le gouvernement Tunisien pour faire face à cette pandémie dont principalement le confinement sanitaire et l'instauration d'un couvre-feu.

La société SODINO SICAR SA a pris les mesures de protection nécessaires pour face à cette pandémie et pour protéger son personnel et notamment celles recommandées par le ministère de la santé dont le télétravail.

Cette pandémie sévit toujours en 2021, qui conjuguée aux mesures prises par le gouvernement Tunisien auront éventuellement un impact sur les états financiers de 2021. Toutefois, à la date de publication des états financiers de 2020, La Direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants

ENGAGEMENTS HORS BILAN & PARTIES LIEES

Note F.1- ENGAGEMENTS RECUS

La société SODINO SICAR a reçu de la part de la société SOTUGAR (assurance), l'engagement de remboursement d'une quotité de ses actifs (Participations et Avances en comptes courants) dont elle a demandé la couverture. Ces actifs ainsi que la quotité couverte, se détaillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
Projet	Montants	Couverture	Objet de la garantie
SEB	350 000	60%	Participation
SOTES	200 000	75%	Compte Courant Actionnaire
VEGA CABLES	150 000	75%	Participation
SIMETAL	250 000	75%	Participation
MANAJEM	126 000	60%	Participation
SOCABIS	110 000	75%	Participation
GOLD CINEMA	100 000	75%	Participation
SKANAGRO	30 000	60%	Compte Courant Actionnaire
WEST PHARMA	150 000	75%	Compte Courant Actionnaire
TOTAL	1 466 000	1 023 600	

Note F.2- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

- La SODINO détient 49,998% du capital social de la société SOPINO, ce dernier est sous son contrôle exclusif.
- LA SODINO loue à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de 3 600 DT.

- La SODINO a fourni à la SOPINO deux crédits inscrits en compte courant d'une valeur de 10 000 000 dinars.

Les intérêts de ces crédits, calculés au TMM et s'élevant au titre de l'exercice 2020 à 686 000 DT sont constatés au poste « Intérêts réservés » au passif du bilan, vu les incertitudes liées à leur recouvrement.

Au cours de l'exercice 2020, la SOPINO a procédé à un règlement partiel des intérêts sur compte courant dus à la SODINO pour un montant de 250 000 DT.

- Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 15 décembre 2016 l'octroi d'une Avance en compte courant à la société IKDAM Gestion, fonds d'amorçage, pour un montant de 15 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 27 février 2019, a autorisé une autre avance pour un montant de 30 000 DT, libérée en 2019 à concurrence de 6 000 DT.
- La SODINO n'a constaté aucun intérêt sur ces avances en compte courant.

ANNEXES

ANNEXE 1

SOCIETE SODINO SICAR

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2020
 (En Dinar Tunisien)

DESIGNATION	TAUX EN %	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				V C N	
		31/12/2019	Acquis. 2020	Régul. & Cessions	31/12/2020	Cumul au 31/12/2019	Dotation 2020	Régul. & Cessions	Cumul au 31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		8 631	14 876	0	23 506	8 631	3 776	0	12 407	11 099	0
LOGICIELS	33,33 %	8 631	14 876	0	23 506	8 631	3 776		12 407	11 099	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		790 327	33 997	0	824 325	468 442	41 679	0	510 120	321 885	314 205
BATIMENTS	2%	318 008	0	0	318 008	88 508	6 360	0	94 869	223 139	229 500
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	246 035	0	0	246 035	202 131	15 880	0	218 011	28 024	43 904
AGENCEMENTS AMENAGEMENTS & INSTAL.	10%	58 373	0	0	58 373	45 482	2 835	0	48 316	10 057	12 891
EQUIPEMENTS DE BUREAU	10%	81 850	31 001	0	112 851	67 628	5 336	0	72 965	39 887	14 222
MATERIEL INFORMATIQUE	33,33 %	86 061	2 996	0	89 058	64 693	11 267	0	75 960	13 097	21 368
Total		798 958	48 873	0	847 831	477 073	45 455	0	522 527	325 304	321 886

ANNEXE 2

DETAIL DES PARTICIPATIONS, COMPTES COURANTS, PROVISIONS ET AVANCES SUR CESSIONS D' ACTIONS

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	Fonds de Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
ABIT	252 400	0			0	0	252 400		-245 104	7 296	0	0	0	0	0	-7 296
ACT PHARMA	0	0			0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
AMINA CONFECTION	135 000	0			300 000	0	435 000		-81 000	54 000	0	0	0	0	0	0
BEE	12 500	16 500			0	0	29 000		-11 078	1 422	7 700	0	0	7 700	-7 700	-3 300
BIO ESSENCES	22 000	24 000			0	0	46 000		-21 283	717	15 000	0	0	15 000	-15 000	-1 500
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156 350	0			0	0	156 350		-156 350	0	0	0	0	0	0	0
CEPAS MUSTI	45 000	0			0	0	45 000		-45 000	0	0	0	0	0	0	0
CHOCONORD	130 000	276 000			0	0	406 000		-130 000	0	0	0	0	0	0	0
CIGMA BUSINESS COM	45 885	0		45 885	0	0	91 770		-45 885	0	0	0	0	0	0	0
DARNA	407 000	0			0	0	407 000		0	407 000	0	0	0	0	0	-439 122
DRIDI PLAST	20 000	24 200			0	0	44 200		-20 000	0	0	0	0	0	0	0
EQUERRE MODE	100 000	207 000			0	0	307 000		-100 000	0	50 000	0	0	50 000	-50 000	0
EXPOFOREST	15 000	30 000			0	0	45 000		-15 000	0	0	0	0	0	0	0
EXTRA BETON	37 500	199 200			0	0	236 700		-8 824	28 676	0	0	0	0	0	-51 042
FEEDBACK LEADERS	150 000	0			0	0	150 000		-150 000	0	112 500	0	0	112 500	-112 500	0
FRIGO	0	0			0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
FRUINOR	15 000	0			0	0	15 000		-15 000	0	0	0	0	0	0	0
GLOBAL PAYMENT GATEWAY	140 000	0			0	0	140 000		-105 000	35 000	150 000	0	0	150 000	-150 000	0
GOLDEN NEEDLE FASHION	143 000	0			0	0	143 000		-143 000	0	0	0	0	0	0	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	Fonds de Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
GREEN PANEL TECHNOLOGIE	720 000	1 440 000			0	0	2 160 000		-720 000	0	0	0	0	0	0	0
LES RAMEAUX DE CARTHAGE	88 000	196 000			135 000	0	419 000		-88 000	0	0	0	0	0	0	0
LES VERGERS DU SOLEIL	330 000	0			0	0	330 000		-330 000	0	0	0	0	0	0	0
MANAJEM	126 000	288 000			0	0	414 000		-50 400	75 600	0	0	0	0	0	0
MCRR	100 000	100 000			0	0	200 000		-100 000	0	0	0	0	0	0	0
MEDICAL WEAR	50 000	120 000			0	0	170 000		-50 000	0	0	0	0	0	0	0
MEDINA TEXTILES	50 000	0			0	0	50 000		-50 000	0	0	0	0	0	0	0
MOZAR	30 000	0			0	0	30 000		-23 735	6 265	0	0	0	0	0	-6 265
NESMA INDUSTRIE	132 000	288 000			500 000	0	920 000		-132 000	0	150 000	0	0	150 000	-150 000	0
NORD TOURISME	124 000	0			0	0	124 000		-124 000	0	0	0	0	0	0	0
NUTRIDOR	180 000	354 000			0	0	534 000		-180 000	0	0	0	0	0	0	0
PLASTIQUE DU NORD	11 000	17 100			0	0	28 100		-11 000	0	0	0	0	0	0	0
PROMAX	0	0			200 000	0	200 000		0	0	0	0	0	0	0	0
SAB	0	0			0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	-3
SADETT	209 460	0			0	0	209 460		-209 460	0	0	0	0	0	0	0
SAICA	0	0			0	0	0		0	0	40 000	0	0	40 000	-40 000	0
SB CONFECTION	35 000	70 800			0	0	105 800		-35 000	0	35 000	0	0	35 000	-35 000	0
SDA MABROUKA	0	0			0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
SEB	262 500	0			0	0	262 500		0	262 500	0	0	0	0	0	-204 589
SEPHARMA	90 000	0			0	0	90 000		-90 000	0	0	0	0	0	0	0
SFFYN SAMI	60 000	0			0	0	60 000		-59 500	500	0	0	0	0	0	-500
SIMER	53 000	120 000			0	0	173 000		-53 000	0	0	0	0	0	0	0
SIMETAL	670 000	320 000			0	0	990 000		-482 500	187 500	0	0	0	0	0	0
SINA	200 000	0			0	0	200 000		-200 000	0	75 000	0	0	75 000	-75 000	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	Fonds de Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
SINCAR	148 000	181 800			0	0	329 800		-124 241	23 759	0	0	0	0	0	-52 944
SIPH	188 800	280 800			0	0	469 600		-188 800	0	0	0	0	0	0	0
SKAN AGRO	142 000	340 000			150 000	0	632 000		-71 000	71 000	30 000	0	0	30 000	-12 000	0
SKCPM	4 800	0			0	0	4 800		-4 800	0	0	0	0	0	0	0
SMM	116 000	472 000			0	0	588 000		-116 000	0	0	0	0	0	0	0
SMVDA ETTATAOUER II	12 000	0			0	0	12 000		-12 000	0	0	0	0	0	0	0
SOCABIS	110 000	0			0	0	110 000		-44 000	66 000	0	0	0	0	0	0
SOMIPEM	0	0			0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
SOMOMA	8 000	21 120			0	0	29 120		-6 297	1 703	0	0	0	0	0	-6 200
SOREVAL	89 000	225 000			0	0	314 000		-89 000	0	30 000	0	0	30 000	-30 000	0
SOTRAMOL	49 000	87 300			0	0	136 300		-49 000	0	75 000	0	0	75 000	-75 000	0
SOTUCAM+	70 000	246 000			0	0	316 000		-70 000	0	0	0	0	0	0	0
SOTUFAF	100 000	0			0	0	100 000		-87 520	12 480	0	0	0	0	0	-12 480
STOTCA	90 000	135 000			200 000	0	425 000		-82 000	8 000	50 000	0	0	50 000	-50 000	-20 000
TAOOC	50 000	292 000			0	0	342 000		-15 000	35 000	0	0	0	0	0	0
TECHNOLATEX	145 000	419 500			0	0	564 500		0	145 000	0	0	0	0	0	0
TREFINORD	150 000	331 000			0	0	481 000		-134 407	15 593	0	0	0	0	0	-50 000
TUILE DU NORD	55 000	50 000			0	0	105 000		-55 000	0	50 000	0	0	50 000	-50 000	0
TUNIPA	175 000	105 000			0	0	280 000		-175 000	0	0	0	0	0	0	0
TUNISIA PNEUS	380 000	380 000			0	0	760 000	-570 000	-95 000	285 000	0	0	0	0	0	0
TUNISIE FONDERIE	250 000	180 000			0	0	430 000		-236 047	13 953	117 000	0	0	117 000	-117 000	-24 000
TUNISIE GARNITURE ARTISTIQUE	140 000	0			0	0	140 000		-106 875	33 125	0	0	0	0	0	-33 126
VEGA CABLES	135 000	390 000			0	0	525 000		0	135 000	0	0	0	0	0	0
WHITE PHARMA	0	316 800	247 000		0	0	563 800		0	0	120 000	0	0	120 000	-120 000	-3 500

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	Fonds de Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
WOOD PLAST	95 400	84 600			173 000	0	353 000		-63 600	31 800	50 000	397 000	0	447 000	-50 000	0
ZAGROM	60 000	108 000			0	0	168 000		-60 000	0	0	0	0	0	0	0
Z'BIDA	6 000	0			0	0	6 000		-6 000	0	0	0	0	0	0	0
AOUILIA	9 250	0			0	0	9 250		-9 250	0	0	0	0	0	0	0
CEB	150 000	0			0	0	150 000		-150 000	0	250 000	0	0	250 000	-250 000	0
VAGA	198 750	0			0	0	198 750		-198 781	-31	0	0	0	0	0	0
Wintech	485 500	258 700			0	0	744 200		-485 500	0	0	0	0	0	0	0
TSV	150 000	102 000			0	0	252 000		-150 000	0	50 000	0	0	50 000	-50 000	0
SIST	34 800	29 700			0	0	64 500		-34 800	0	5 000	0	0	5 000	-5 000	0
BEST CAR	90 000	0			0	0	90 000		-90 000	0	0	0	0	0	0	0
ILHEM	0	0			0	0	0		0	0	70 000	0	0	70 000	-42 000	-90 567
SOTES	109 000	198 990			0	0	307 990		0	109 000	200 000	0	0	200 000	0	-62 278
CTIA	150 000	0			0	0	150 000		-135 000	15 000	150 000	0	0	150 000	-150 000	-15 000
SIEM	250 000	0			0	0	250 000		-250 000	0	150 000	0	0	150 000	-150 000	0
SIMAC	350 000	0			0	0	350 000		-330 000	20 000	0	0	0	0	0	-20 000
GTOO	80 000	109 260			0	0	189 260		-80 000	0	30 000	0	0	30 000	-30 000	0
IMG	250 000	0			0	0	250 000		-250 000	0	100 000	0	0	100 000	-100 000	0
HELIX	15 000	0			0	0	15 000		-15 000	0	23 000	0	0	23 000	-23 000	0
SAN	23 000	19 800			0	0	42 800		-21 388	1 612	0	0	0	0	0	-3 000
GATT	1 000	0			0	0	1 000		-1 000	0	0	0	0	0	0	0
HIPAC	50 000	78 000			0	0	128 000		-50 000	0	0	0	0	0	0	0
BOLERIO	0	0			0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
RAYAN	300 000	180 000			0	0	480 000		-300 000	0	0	0	0	0	0	0
UPAM	46 000	132 000			0	0	178 000		-46 000	0	0	0	0	0	0	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	Fonds de Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
INB	333 300	0			0	0	333 300		-333 340	-40	250 000	0	0	250 000	-250 000	0
VONORD	229 000	0			0	0	229 000		-229 000	0	128 000	0	0	128 000	-128 000	0
EL GHANIMA	0	0			0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
AL-DESIGN	55 000	90 000			0	0	145 000		-55 000	0	0	0	0	0	0	0
SELMI.PLAST	10 000	16 740			0	0	26 740		-10 000	0	0	0	0	0	0	0
HUILERIE BOUMAKHLOUF	165 000	97 500			0	0	262 500		-67 571	97 429	0	0	0	0	0	-81 000
H NORD OUEST	6 250	6 250			0	0	12 500		0	6 250	0	0	0	0	0	-19 848
IMP EL AMINE	60 000	39 600			0	0	99 600		-55 757	4 243	0	0	0	0	0	-7 043
SOTULIN	47 100	50 700			0	0	97 800		0	47 100	0	0	105 000	105 000	0	-111 055
SAS	70 000	138 000			0	0	208 000		-70 000	0	0	0	0	0	0	0
KHAIRET BLADI	50 000	160 000			0	0	210 000		-50 000	0	0	0	0	0	0	0
Injection Plastique	320 000	270 000			0	0	590 000		-320 000	0	0	0	0	0	0	0
ECO PRODUCTA	40 000	0			0	0	40 000		-40 000	0	0	0	0	0	0	0
ENERGY INDUSTRIES	689 000	0			0	0	689 000		-689 000	0	0	0	0	0	0	0
PVC"Ayadi"	16 660	16 670			0	0	33 330		0	16 660	0	0	0	0	0	-49 406
SIGMASOL	60 000	60 000			0	0	120 000		-55 000	5 000	0	0	0	0	0	-10 000
TOM FRAIS	23 000	72 000			0	0	95 000		-23 000	0	0	0	0	0	0	0
MS-ELITES	30 500	84 000			0	0	114 500		-30 500	0	0	0	0	0	0	0
BIO FREEZE	175 000	322 000			0	0	497 000		-175 000	0	486	0	0	486	0	0
SONO MAR	46 000	46 000			0	0	92 000		-34 500	11 500	30 000	0	0	30 000	-30 000	-23 000
ALIMENTS VERTS SAV	82 000	223 000			175 000	0	480 000		-58 503	23 497	0	0	0	0	0	0
TUNISIA PULLETS	30 000	180 000			0	0	210 000		-30 000	0	0	0	0	0	0	0
ELECTRONIC CONCEPT	45 000	0			65 000	0	110 000		-45 000	0	105 000	0	0	105 000	-105 000	0
GOLD CIN	100 000	0			0	0	100 000		-48 000	52 000	0	0	0	0	0	0

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	Fonds de Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée	Provisions	Net	CCA / Fonds Propres	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
GREEN HILL	0	0	900 000		0	0	900 000		0	0	0	0	0	0	0	0
HN OUEST	100 000	144 000			0	0	244 000		-93 852	6 148	0	0	0	0	0	-15 000
SEFRIM	0	0			300 000	0	300 000		0	0	0	0	0	0	0	0
M PACK	0	0			0	920 000	920 000	-460 000	0	0	0	0	0	0	0	0
WEST PHARMA	100 000	0			0	0	100 000		0	100 000	150 000	0	0	150 000	0	0
ADVANCED CHEMICAL INDUSTRY	0	315 000			0	155 000	470 000		0	0	0	0	160 000	160 000	0	-8 520
TUNIA HELICOPTER	0	0			0	340 000	340 000		0	0	0	0	0	0	0	0
MSTC	0	0			0	100 000	100 000		0	0	0	0	200 000	200 000	0	0
ZEMAR	0	480 000			0	120 000	600 000		0	0	0	0	180 000	180 000	0	0
<u>Avance en compte courant</u>																
SOPINO										10 000 000				10 000 000	0	0
IKDAM GESTION									0	21 000				21 000	21 414	0
TOTAUX	13 741 705	12 656 630	1 147 000	45 885	2 198 000	1 635 000	31 424 220	-1 030 000	-11 282 448	2 459 257	12 869 686	397 000	645 000	13 911 686	-2 473 614	-1 431 585

ANNEXE 3

DETAIL DES VARIATIONS DES AVANCES SUR CESSION D' ACTIONS ET PLUS-VALUES*En Dinar Tunisien*

	Avances sur r�trocession			R�trocessions			Rembour- -sement CCA	Plus-values			Int�r�ts sur CCA	Quote part Fonds	Reliquat Avances
	Ant�rieures	Re�ues	Total avances	SODINO	FOPRODI	CDC		SODINO	FOPRODI	CDC			
Le FRIGO	0	90 000	90 000	-115 875	-6 450	0		37 550	-5 225	0			0
DARNA	411 122	28 000	439 122										439 122
SOTULIN	21 519	112 846	134 365	-4 200	-8 200	0		-7 986	-2 924	0			111 055
MUNUISERIE AYADI	28 906	20 500	49 406										49 406
TREFINORD	46 000	4 000	50 000										50 000
huilerie BOUMAKHLOUF	65 000	16 000	81 000										81 000
SOMIPEM	0	2 225 106	2 225 106	-195 000	-582 000	-500 000	-150 000	-291 850	-119 796	-377 680	-1 756	-7 024	0
SONOMAR	0	23 000	23 000										23 000
ADVANCED CHEMICAL INDUSTRY	0	8 520	8 520										8 520
Avances non mouvement�es	669 481		669 481										669 481
TOTAUX	1 242 029	2 527 972	3 770 001	-315 075	-596 650	-500 000	-150 000	-262 286	-127 945	-377 680	-1 756	-7 024	1 431 585



Expert Partners
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'OECT

Messieurs les Actionnaires,
Société SODINO SICAR S.A.
Av. Taïb M'HIRI- Bâtiment société des foires
De Siliana – 6001 SILIANA

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Avis d'auditeur indépendant
Exercice clos au 31 Décembre 2020

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société SODINO SICAR SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers sont établis en dinar tunisien et font ressortir un total net de bilan de **45 636 643 DT**, des capitaux propres positifs de **18 085 634 DT** y compris un résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **-393 256 DT** et un flux de trésorerie affecté à l'exploitation de **-629 979DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

➤ ***Paragraphes d'observation post-opinion :***

Nous tenons à attirer votre attention sur les faits suivants qui ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

- 1- Le Total des capitaux propres s'élevant à **18 085 634 DT** au 31/12/2020, est inférieur à 50% de son capital social soit **19 025 845 DT**. Le conseil d'administration doit dans les quatre mois de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société. L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de réduire le capital d'un montant égal au moins à celui des pertes ou de procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes. Si l'assemblée générale extraordinaire ne s'est pas réunie dans le délai précité, toute personne intéressée peut demander la dissolution judiciaire de la société, et ce, conformément à l'Article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

- 2- Nous attirons votre attention, d'autre part, sur la Note E1 annexée aux états financiers se rapportant à la pandémie du COVID-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces deux points.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Immobilisations Financières et Provisions y rattachées

Les immobilisations financières, figurant au bilan au 31 décembre 2020, s'élèvent à **34 000 366 DT** en valeurs brutes, dont **31 424 220 DT** concernent des Participations à rétrocéder.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des Procès-verbaux du conseil d'administration statuant sur les approbations de financement ;
- L'examen des rééchelonnements et des rétrocessions ;
- L'examen d'un échantillon des dossiers de suivi des participations ;
- L'examen de la situation nette comptable, pour un échantillon de projets, sur la base des états financiers récents et des rapports des commissaires aux comptes correspondants ;
- L'examen des états financiers prévisionnels et des business plans, pour un échantillon de projets ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec les responsables de suivi des projets ainsi qu'avec la direction générale.

2- Avances en comptes courant actionnaires

Les Avances en comptes courant actionnaires, figurant au bilan au 31 décembre 2020 au niveau du poste « Placement et autres actifs financiers », s'élèvent à 13 911 686 DT en valeurs brutes, dont 10 000 000 DT (en principale) accordés à la SOPINO, filiale détenue à 49,998% par SODINO SICAR.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des états financiers récents, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers prévisionnels et des business plans ;
- L'examen des notes d'évaluation du patrimoine, pour un échantillon de projets, L'examen des rééchelonnements et des rétrocessions ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec la direction générale.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 09 Août 2021,

Expert Partners

Salah MEZJOU





Expert Partners
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'OECT

Messieurs les Actionnaires,
Société SODINO SICAR S.A.
Av. Taïb M'HIRI- Bâtiment société des foires
De Siliana – 6001 SILIANA

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 Décembre 2020

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les opérations réalisées dans le cadre des articles précités, se présentent comme suit :

1- Transactions intergroupes :

- 1.1- Société SOPINO SA (Filiale)
- La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de 3 600 DT Hors TVA ;

- Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 27 mai 2010 l'octroi d'une Avance en compte courant à la société SOPINO pour un montant de 5 000 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 02 décembre 2010, a porté cette avance à 10 000 000 DT. Il a aussi fixé la rémunération de ce compte courant au taux du marché monétaire (TMM).

Suite à ces autorisations, la SODINO SICAR a servi à la SOPINO des avances en compte courant pour 10 000 000 DT. Les intérêts chargés sur le compte de la SOPINO au titre de l'exercice 2020, et portés au poste intérêts réservés, s'élèvent à 686 000 DT.

Au cours de l'exercice 2020, la SOPINO a procédé à un premier règlement, affecté sur l'arriéré d'intérêts de ladite dette, pour un montant brut de 250 000 DT (soit un montant de net de retenues à la source de 200 000 DT).

1.2- Fonds d'amorçage IKDAM Gestion

Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 15 décembre 2016 l'octroi d'une Avance en compte courant au fonds d'amorçage IKDAM Gestion pour un montant de 15 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 27 février 2019, a autorisé une autre avance pour un montant de 30 000 DT, libérée en 2019 à concurrence de 6 000 DT.

La SODINO n'a constaté aucun intérêt sur ces avances en compte courant.

2- Engagements envers les dirigeants :

Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a autorisé, dans sa réunion du 31 octobre 1996, la rémunération du Président Directeur Général. Au cours de l'exercice 2020, la société SODINO SICAR a servi des rémunérations brutes à son Président Directeur Général,

- M. Ridha MRABET, pour un montant de 87 105 DT dont des avantages en nature pour 3 512 DT et des jetons de présence pour 1 250 DT.
- Mme Samiha SELMANI, pour un montant de 72 027 DT dont des avantages en nature pour 10 864 DT et des jetons de présence pour 2 500 DT.

D'autre part, au cours de nos travaux d'audit nous n'avons pas relevé d'autres d'opérations rentrant dans le cadre des dits articles.

Tunis, le 09 Août 2021,

Expert Partners

Salah MEZJOU

